

AVIS de MARCHÉ

Date limite de remise des offres : lundi 20 mars 2023 – 12h00 (heure de Guyane)

2023_001

Construction d'un bâtiment de stockage à Saül

1. OBJET DU CONTRAT

■ **Acheteur :**

PARC AMAZONIEN DE GUYANE

1, rue de la canne à sucre 97354 REMIRE-MONTJOLY

Ordonnateur : Pascal VARDON - Directeur du Parc amazonien de Guyane

Site internet : <http://www.parc-amazonien-guyane.fr>

■ **Description de la prestation :**

Le présent marché de travaux concerne la construction d'un local de stockage à Saül.

Le local de stockage sera implanté à proximité des locaux déjà existants: maison du Parc amazonien de Guyane et atelier.

Lieu d'exécution : Bourg de Saül.

■ **Caractéristiques principales du contrat :**

Type de contrat	Marché de travaux
Structure	Marché non alloti
Lieu d'exécution	Saül - Guyane française
Délai d'exécution	Délai global : 9 mois Période de préparation : 3 mois Travaux : 6 mois

■ **Allotissement :**

Les prestations du contrat ne font l'objet d'aucune décomposition en lot.

Il s'agit d'une petite construction en site isolée pour laquelle une décomposition en lot n'est pas appropriée.

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Il s'agit d'un marché ordinaire de travaux passé application des articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique, procédure adaptée ouverte.

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées dans les conditions suivantes :

Variante autorisée	Informations complémentaires
Oui	Type de solution : Alternative à la solution de base telle que décrite au CCP dans les limites suivantes : Aucune variante autorisée concernant les dimensions de la construction, ni son aspect architectural.

Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme à la solution de base du dossier de consultation. Chaque variante doit faire l'objet d'un acte d'engagement et d'un DPGF distinct. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

■ **Réponse et groupement :**

Groupement avec mandataire solidaire.

Le candidat ne peut pas répondre en tant que membre de plusieurs groupements.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 60 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est transmis par mail sur demande auprès du Parc amazonien de Guyane à l'adresse suivante :

Caroline.borg@guyane-parcnational.fr

■ **Contenu du Dossier de Consultation**

Le dossier de consultation est composé comme suit :

- Acte d'Engagement (AE) et son annexe financière (DPGF en version .pdf et en version .xls)
- Cahier des Clause Particulières et ses documents annexés

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

■ **Modalités de remise des offres :**

L'offre sera transmise par mail (fichiers aux formats standard : .doc, .pdf, ...), **avant le lundi 20 mars 2023 à 12h (heure de Guyane)** aux adresses suivantes :

- caroline.borg@guyane-parcnational.fr
- jean-baptiste.delavarde@guyane-parcnational.fr

■ **Contenu détaillé des offres :**

Voir CCP.

4. JUGEMENTS DES OFFRES

■ **Critères de jugement des offres :**

L'offre sera analysée au regard des critères suivants :

- A. Qualité de la proposition technique (jugée sur la base de la note méthodologique) et selon les sous-critères détaillés dans le tableau art. 8.4 du CCP : 60%
- B. Prix des prestations 40%

Les sous-critères techniques sont détaillés au CCP.

■ **Négociations :**

Le PAG se réserve la possibilité d'engager une négociation avec les soumissionnaires, dont les offres initiales ont été jugées recevables au regard des critères de jugement des offres détaillés ci-avant.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières de l'offre, ou sur certaines dispositions du cahier des charges.

Elles seront conduites par tout moyen (présentiel, téléphone, courriel,...).

Toutefois le PAG se réserve la possibilité d'attribuer le contrat sur la base de l'offre initiale sans négociation.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

■ **Renseignements administratifs :**

Les demandes seront à adresser par mail à :

Caroline BORG Chargée des marchés publics

Téléphone : 06 94 21 24 63

Courriel : caroline.borg@guyane-parcnational.fr

Télécopie : 05 94 29 26 58

■ **Renseignements techniques :**

Les demandes seront à adresser par mail à :

jean-baptiste.delavarde@guyane-parcnational.fr

Copie à : caroline.borg@guyane-parcnational.fr

■ **Voies et délais de recours**

Tribunal Administratif de Cayenne

Cayenne

Courriel : greffe.ta-cayenne@juradm.fr

Site internet : <http://www.guyane.tribunal-administratif.fr/>

6. Organes de publication

Site internet du PAG : <http://www.parc-amazonien-guyane.fr>